

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

ARRONDISSEMENT DE
VERSAILLES

COMMUNE DE TRAPPES

Nombre de conseillers en exercice : 39

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 37

N'a pas pris part au vote : 0

Réf : 2024-17

Objet : Relevé des décisions du n°2024-15
au n°2024-19 incluse.

Séance du 18 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre, le dix huit mars, à 18h00 le Conseil municipal de Trappes, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Ali RABEH,

Présidence :

Monsieur le Maire Ali RABEH

Présents : Ali RABEH, Sandrine GRANDGAMBE, Noura DALI OUHARZOUNE, Aminata DIALLO, Gerard GIRARDON, Alienor EBLING, Aurélien PERROT, Jarina SAMAD, Marc LE FOLGOC, Frederic REBOUL, Florence BARONE, Anne-Andrée BEAUGENDRE, Catherine CHABAY, Sira DIARRA, Murielle BERNARD, Dalale BELHOUT, Ahmed KABA, Colette PARENT, Sarith SA, Cristina MORAIS, Said DSOULI, Josette GOMILA, Anne CLERTE-DURAND, Fouzi BENTALEB, Maxime VELAY, Patrick LEBOUQCQ, Véronique BRUNATI.

Absents excusés représentés :

Djamel ARICHI représenté par Noura DALI OUHARZOUNE
Pierre BASDEVANT représenté par Dalale BELHOUT
Housseem DHAOUADI représenté par Aurélien PERROT
Jamal HRAIBA représenté par Fouzi BENTALEB
Abdelhay FARQANE représenté par Aminata DIALLO
Suzy LEMOINE représentée par Alienor EBLING
Benoit CORDIN représenté par Anne CLERTE-DURAND
Hélène DENIAU représentée par Jarina SAMAD
Othman NASROU représenté par Patrick LEBOUQCQ
Mimouna SARAMBOUNOU représentée par Sira DIARRA

Absents : M. Guy MALANDAIN, Mohamed KAMLI.

Secrétaire : Fouzi BENTALEB

Administration : M. AGHACHOUI, M. TRAN, M. BERNARDET, Mme Aoustin, M. AMARI, Mme MONNIER, M. SIAD.

Conformément aux articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, le tribunal administratif de Versailles peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa notification et/ou de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;-deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

2024-17

Objet : **Relevé des décisions du n°2024-15 au n°2024-19 incluse.**

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2121-29 ;

Vu la délibération n°2023-104 du 2 octobre 2023, portant délégation de compétences du Conseil municipal au Maire ;

Vu le relevé des décisions du Maire du n°2024 15 au n°2024-19 incluse ;

Considérant qu'il appartient au Maire de rendre compte des décisions prises en vertu de la délégation de compétences du Conseil municipal ;

Après avoir entendu son rapporteur et délibéré,

Article Unique : Prend acte du relevé des décisions du n°2024 15 au n°2024-19 incluse.

Approuvé à l'unanimité

Pour extrait conforme, 19 MARS 2024

Ali RABEH
Maire de Trappes



Ali Rabeh

		<i>Compte-rendu des décisions du Maire prises en vertu de la délégation de compétences du Conseil municipal au Maire votée par délibération n°2023-104 du 2 Octobre 2023</i>
N° Ordre	Dates	Objet
15	06/02/2024	Signature de la convention des séances de relaxation pour le public de la Maison des Parents avec une sophrologue Coût : 5 676€.
16	12/02/2024	Organisation de séjour de familles par l'intermédiaire de l'association "Vacances, Voyages, Loisirs" Séjour à Châtel - 26 807 € Séjour à Voca Sancy - 23 952 € Séjour à la Fermeray - 31 920 €
17	12/02/2024	Dépôt de plainte contre les fils de Monsieur DUMORTIER
18	19/02/2024	Attribution d'un accord-cadre pour des PRESTATIONS DE BLANCHISSAGE DE VETEMENTS POUR LES SERVICES DE LA VILLE DE TRAPPES Coût : 36 714,40 € HT - Blanchissage Ecoles maternelles centres de loisirs et centre de santé municipal 4 952,16 € HT - Blanchissage office de restauration 15 000 € HT - Location de vêtements et blanchissage pour la cuisine centrale "Les marmitons"
19	19/02/2024	Avenant de transfert de bail commercial du bien sis 7 boulevard Pasteur Martin Luther King entre la ville de Trappes et la société BOUCHERIE MODERNE DE TRAPPES